

" L'emploi et les revenus des indépendants " - Édition 2015

Sommaire du dossier de presse

- **Fiche 1 : Panorama de l'emploi et des revenus des non-salariés**
- **Fiche 2 : Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs**
- **Fiche 3 : Les revenus d'activités des médecins libéraux récemment installés : évolutions récentes et contrastes avec leurs aînés**
- **Fiche 4 : Les non-salariés dans les activités culturelles**
- **Fiche 5 : Le patrimoine des indépendants**
- **Sommaire de l'ouvrage**

Fiche 1 - Panorama de l'emploi et des revenus des non-salariés

(Laure Omalek, Laurence Rioux)

Exploitants agricoles, commerçants, artisans ou professionnels libéraux, les travailleurs non salariés sont 2,8 millions en France en 2011. Ils représentent une personne en emploi sur dix. Dans les secteurs non agricoles, leur nombre s'est accru de 26 % entre 2006 et 2011, en partie suite à la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009. Fin 2011, près d'un demi-million d'auto-entrepreneurs sont économiquement actifs, soit un non-salarié des secteurs non agricoles sur cinq. Les entrepreneurs « classiques » gagnent en moyenne 3 100 euros nets par mois. Les professions juridiques, la médecine ou la pharmacie sont les activités les plus rémunératrices ; les moins rémunératrices sont le commerce hors magasin, les arts et spectacles, la coiffure, les taxis et l'enseignement. Les auto-entrepreneurs gagnent en moyenne 460 euros par mois, avec peu de différences selon les secteurs. Les inégalités de revenu sont nettement plus marquées que pour les salariés : parmi les non-salariés « classiques » ayant dégagé un revenu positif, la moitié la moins rémunérée ne concentre que 15 % des revenus d'activité non salariée, tandis que les 10 % les mieux payés en concentrent 41 %.

• 2,8 millions de non-salariés aux profils variés

Fin 2011, en France, 2,8 millions de personnes exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée. Elles représentent une personne en emploi sur dix, à peine plus d'une sur vingt en petite couronne parisienne et jusqu'à une sur cinq dans les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes. 15 % des non-salariés sont exploitants agricoles. Les autres, artisans, commerçants ou professionnels libéraux, présentent une grande variété de profils. La moitié exercent dans le commerce et l'artisanat commercial (21 %), la santé (17 %) et la construction (14 %), secteurs qui ne rassemblent que le tiers des salariés du privé.

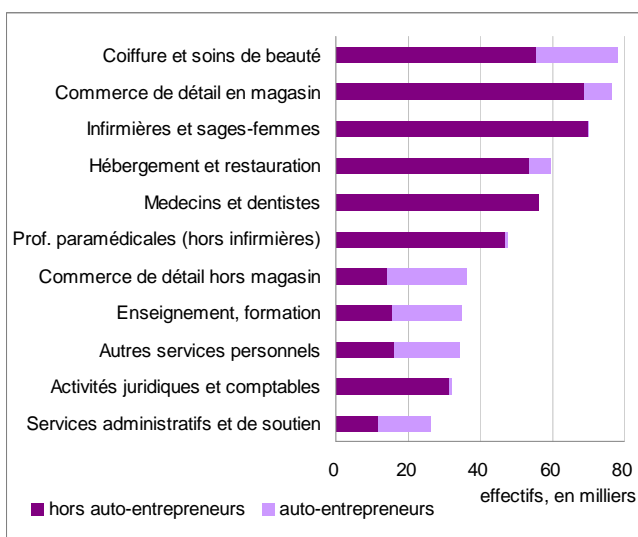
• Porté par l'auto-entrepreneuriat, le nombre de non-salariés hors agriculture a progressé de 26 % entre 2006 et 2011

Après des décennies de recul, le nombre de non-salariés a cessé de diminuer depuis le début des années 2000. De 2006 à 2011, hors agriculture, il a progressé de 26 %, et bien davantage dans les services aux entreprises et mixtes (conseil de gestion, publicité, *design*, informatique et audiovisuel, notamment) et dans certains services aux particuliers (arts, spectacles et activités récréatives, enseignement). Ce dynamisme est en grande partie porté par le succès du statut d'auto-entrepreneur : fin 2011, trois ans seulement après sa création, 487 000 auto-entrepreneurs sont économiquement actifs (ils ont généré un chiffre d'affaires), soit un non-salarié sur cinq.

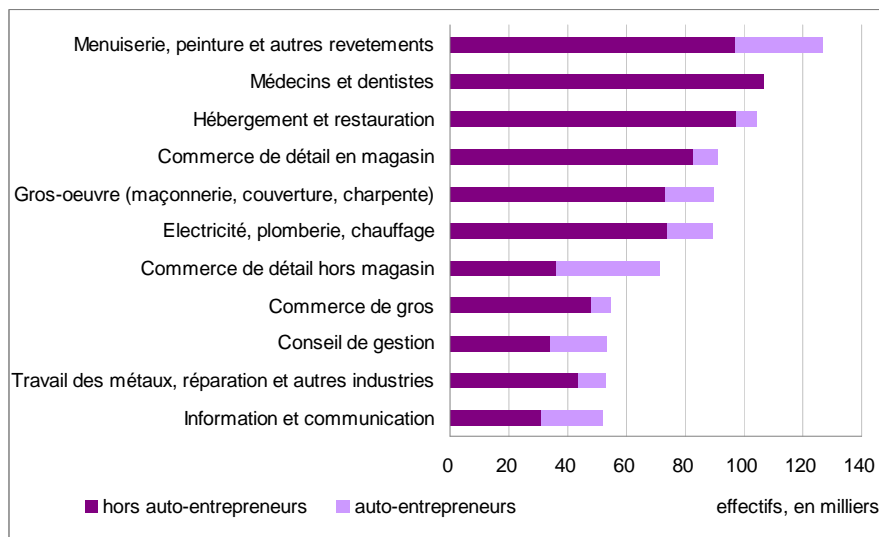
• Un homme sur cinq dans le bâtiment, une femme sur cinq coiffeuse ou infirmière libérale

Même si leur présence dans le non-salariat s'accroît progressivement, les femmes ne forment en 2011 qu'un tiers des effectifs non agricoles, et un quart dans l'agriculture. Très peu présentes dans la construction et les transports, elles sont plus nombreuses dans les services aux particuliers et majoritaires dans la santé. Ainsi un homme sur cinq travaille dans le bâtiment tandis qu'une femme sur cinq est coiffeuse ou infirmière libérale.

Principaux secteurs occupés par les femmes :



et par les hommes :



Les non-salariés sont en moyenne plus âgés que les salariés. Ils débutent en effet leur activité plus tard, souvent après un passage par le salariat, et se retirent des affaires à un âge plus avancé. Les non-salariés de 60 ans ou plus sont ainsi plus nombreux que les moins de 30 ans (11,4 % en 2011 contre 9,1 % dans l'ensemble des secteurs non agricoles, 9,5 % contre 6,1 % parmi les agriculteurs exploitants).

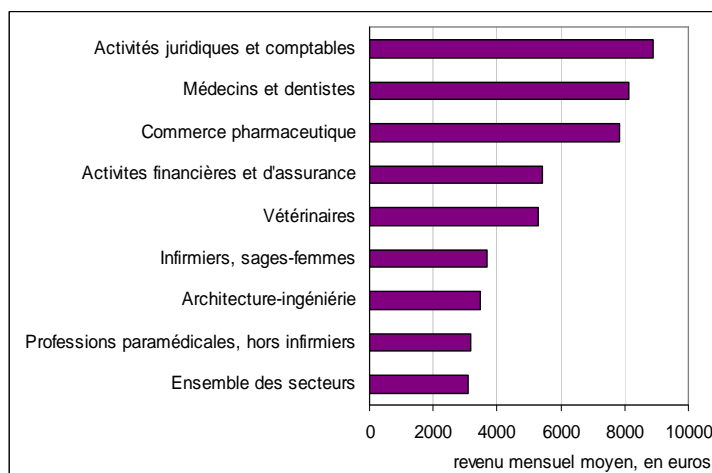
- **3 100 euros nets par mois pour les non-salariés « classiques », 460 euros pour les auto-entrepreneurs**

Hors agriculture, les non-salariés « classiques » gagnent en moyenne 3 100 euros par mois. Les secteurs les moins rémunérateurs sont le commerce hors magasin (870 euros par mois), les arts et spectacles (1 200 euros), la coiffure (1 260 euros), les taxis (1 410 euros) et l'enseignement (1 460 euros). À l'autre extrémité de l'échelle, les revenus moyens les plus élevés sont perçus dans les professions juridiques, par les médecins et dentistes ou dans le commerce pharmaceutique (de 7 840 euros par mois pour ces derniers à plus de 9 000 euros pour les professionnels du droit).

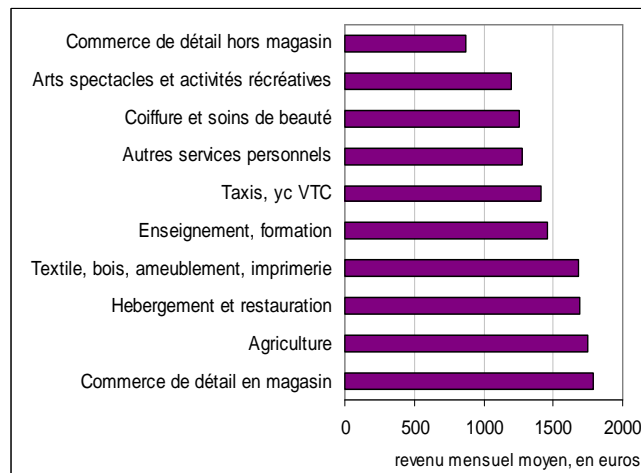
Les auto-entrepreneurs gagnent en moyenne 460 euros par mois. Leurs revenus, limités par les plafonds imposés sur les chiffres d'affaires, varient peu d'un secteur à l'autre. Ils sont toutefois plus élevés que la moyenne dans la construction et dans les services aux entreprises. Un tiers des auto-entrepreneurs exercent en parallèle une activité salariée.

Dans l'agriculture, le revenu d'activité moyen est de 1 750 euros nets par mois pour les agriculteurs n'ayant pas opté pour le régime fiscal du forfait agricole (système forfaitaire réservé aux petites exploitations), et de 460 euros pour les bénéficiaires du forfait.

Secteurs d'activité les plus rémunérateurs :



et les moins rémunérateurs :



Champ : France, hors auto-entrepreneurs et hors bénéficiaires du forfait agricole.

Source : Insee, base Non-salariés.

- **Des disparités de revenu plus élevées que chez les salariés**

Les inégalités de revenu d'activité sont bien plus marquées parmi les non-salariés que chez les salariés, ce qui s'explique à la fois par le poids des hauts revenus et par la présence de revenus très faibles. Parmi les non-salariés « classiques », la moitié la moins rémunérée ne concentre que 15 % des revenus (contre 25 % pour les salariés du privé), tandis que les 10 % les mieux payés en concentrent 41 % (contre 33 %), hors agriculture et hors revenus nuls. Si l'on y ajoute les auto-entrepreneurs, le monde des non-salariés apparaît donc extrêmement inégal au regard du revenu procuré par l'activité exercée.

Les inégalités les plus fortes s'observent dans les arts, spectacles et activités récréatives, secteur marqué par la présence de nombreux revenus très faibles. Dans les services aux entreprises et services mixtes, les disparités de revenus sont également importantes quel que soit le secteur d'activité, notamment dans l'informatique, le conseil de gestion, les activités immobilières et financières et les services administratifs et de soutien aux entreprises.

Les femmes gagnent environ un quart de moins que les hommes, bien qu'elles exercent dans des secteurs en moyenne plus rémunérateurs. Cet écart s'explique en partie par un nombre d'heures travaillées moins important sur l'année.

Fiche 2 - Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs

(Nathalie Delame)

En 2010, le revenu annuel global s'élève à 38 200 euros en moyenne pour les foyers d'agriculteurs travaillant sur une exploitation de moyenne ou grande taille. Ce montant moyen de ressources provient de l'activité agricole à hauteur de 63 % (23 900 euros), d'activités non agricoles pour 22 % (8 500 euros), de pensions ou retraites pour 3 % (1 300 euros) et de revenus de la propriété pour 12 % (4 500 euros). Toutefois, la composition du revenu global dépend pour beaucoup de la structure du foyer et des activités de chacun des membres. Un foyer sur deux déclare des revenus d'activité non agricoles. Ces compléments d'activité non agricoles sont plus fréquents dans les exploitations de grandes cultures ou de cultures permanentes que dans les exploitations d'élevage, davantage contraintes par les soins réguliers à apporter aux animaux.

- **604 000 chefs d'exploitation ou coexploitants**

En 2010, la France métropolitaine compte environ 490 000 exploitations agricoles, dirigées par 604 000 chefs d'exploitation ou coexploitants. Les petites exploitations représentent plus du tiers des exploitations agricoles, mais seulement 7 % de la superficie agricole et 3 % de la production. La double activité (exercice d'une activité agricole et d'une autre activité par un même individu) y concerne plus d'un tiers des chefs d'exploitation, contre 13 % dans les exploitations moyennes ou grandes.

- **Des revenus agricoles très différenciés selon le type de production et la forme juridique de l'exploitation**

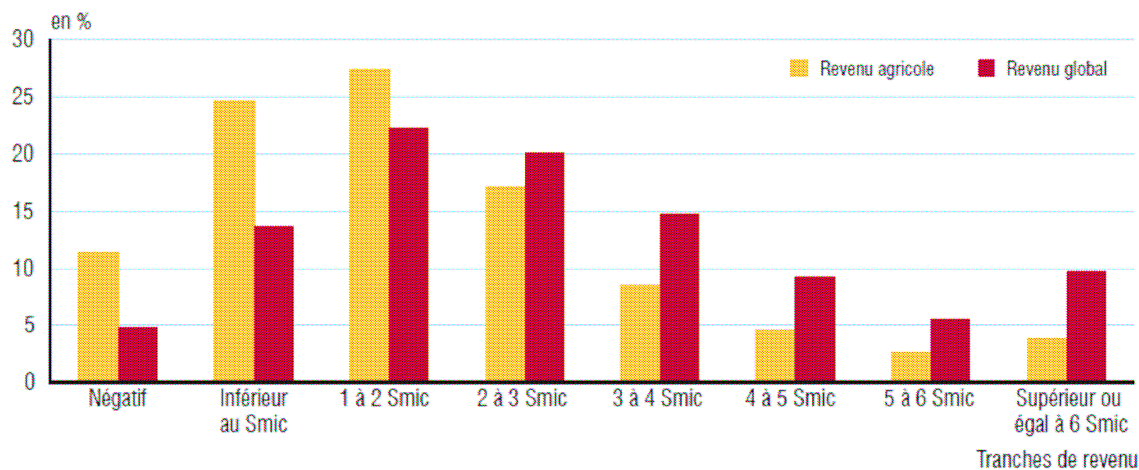
Les exploitations de moyenne ou grande taille, au nombre de 312 000, concernent 381 000 foyers d'agriculteurs en 2010. Le revenu agricole moyen de ces foyers est de 23 900 euros sur l'année, variant entre 12 400 euros pour les exploitations spécialisées en bovins viande et 39 300 euros pour celles de grandes cultures non céréalières (betteraves, pommes de terre, légumes de plein champ, etc.). Les variations individuelles sont encore plus grandes : plus de 10 % des foyers obtiennent un revenu agricole négatif tandis que 10 % obtiennent plus de 52 900 euros. Pour un quart des foyers, ce revenu est inférieur à 8 000 euros et pour un autre quart, il est supérieur à 33 000 euros, soit un montant quatre fois plus élevé. Dans les formes sociétaires, les foyers dégagent un revenu agricole moyen de 28 700 euros, largement supérieur aux 18 100 euros obtenus dans les exploitations individuelles.

- **Un revenu global moins dispersé que le revenu agricole**

Pour 98 % des foyers s'ajoutent au revenu agricole des revenus complémentaires, de forme et de montants divers : revenus de l'activité du conjoint si celui-ci exerce une activité hors de l'exploitation ou s'il est salarié agricole, revenus de patrimoine ou encore retraite. La composition du revenu global du foyer dépend bien sûr de la structure de la famille et de la nature des activités de chaque personne. Les revenus complémentaires peuvent être de faible niveau, dans le cas de revenus de plans d'épargne soumis à déclaration fiscale par exemple, voire négatifs pour 5 % des foyers déclarant des déficits liés à des activités non agricoles. D'un montant moyen de 14 600 euros en 2010, ces revenus complémentaires sont inférieurs à 1 300 euros pour un quart des foyers et supérieurs à 21 000 euros pour un autre quart.

Au total, l'ensemble des revenus déclarés par les foyers d'agriculteurs s'élève en moyenne à 38 200 euros en 2010, dont 37 % sont des revenus non agricoles. Le revenu global apparaît moins dispersé que le revenu agricole : pour un quart des foyers, le montant déclaré est inférieur à 16 700 euros et pour un autre quart, il est supérieur à 50 000 euros, soit un rapport interquartile égal à trois (contre quatre pour le revenu agricole). Alors que pour un tiers des foyers le revenu agricole est inférieur au Smic net (12 700 euros annuels en 2010), cette part descend à 18 % pour le revenu global. Ce revenu dépend bien sûr de la composition du foyer : le revenu global moyen est de 23 500 euros pour un célibataire, veuf ou divorcé, et de 46 000 euros pour un couple.

Distribution du revenu des foyers d'agriculteurs en 2010



Champ : France métropolitaine, moyennes et grandes exploitations agricoles.

Lecture : 11 % des foyers d'agriculteurs perçoivent un revenu agricole négatif, 5 % perçoivent un revenu global négatif.

Sources : SSP, Rica ; DGFIP, fichiers fiscaux ; traitements Inra.

• Un foyer d'agriculteurs sur deux dispose de revenus d'activité non agricoles

En moyenne, le revenu complémentaire est constitué pour 60 % de revenus d'activité donnant lieu à la perception d'un salaire ou d'un bénéfice non agricole, pour 31 % de revenus de la propriété et pour 9 % de pensions ou retraites. La perception d'un salaire ou d'un bénéfice non agricole concerne plus d'un foyer sur deux et correspond souvent à l'activité du conjoint en dehors de l'exploitation. Pour ces foyers, le montant moyen perçu en 2010 est de 15 700 euros pour les salaires et 10 000 euros pour les bénéfices non agricoles.

Revenus non agricoles des foyers d'agriculteurs en 2010

Type de revenu	Montant moyen par foyer concerné (en euros)	Répartition du revenu non agricole	
		Foyers concernés (en %)	
Revenu non agricole	14 600	100	98
Revenus d'activité non agricole	16 100	60	53
<i>dont : salaires et indemnités chômage</i>	<i>15 700</i>	<i>52</i>	<i>48</i>
<i>bénéfices non agricoles</i>	<i>10 000</i>	<i>7</i>	<i>10</i>
Revenus de la propriété	4 700	31	96
Revenus mobiliers	1 900	13	94
Revenus fonciers	4 900	18	54
Plus-values	2 100	0	3
Pensions et retraites	9 800	9	13

Champ : France métropolitaine, moyennes et grandes exploitations agricoles.

Sources : SSP, Rica ; DGFIP, fichiers fiscaux ; traitements Inra.

• Moins d'activité non agricole dans les productions animales

La durée et l'organisation du travail varient selon le type d'activité agricole, ce qui contribue à expliquer la part plus ou moins importante du revenu agricole dans le revenu global selon la spécialisation de l'exploitation. Dans les élevages laitiers (bovins lait ou bovins mixtes), près de neuf chefs d'exploitation (ou associés) sur dix travaillent à temps complet sur leur exploitation. En moyenne, ces élevages nécessitent près de deux temps plein. Ces activités occupent en effet beaucoup de main-d'œuvre et ce, à un rythme très régulier tout au long de l'année, voire dans la journée pour la traite et le soin aux animaux. Le conjoint peut être coexploitant, souvent à temps complet. Il peut aussi intervenir sans être coexploitant, auquel cas il occupe tout de même un temps plein dans plus d'un cas sur trois. De fait, pour ce type de production, le revenu agricole représente plus de 70 % du revenu global du foyer. Pour autant, il reste inférieur au revenu agricole moyen perçu par l'ensemble des foyers.

À l'opposé, les grandes cultures et les cultures permanentes sont plus facilement compatibles avec des activités non agricoles. En dehors de périodes intenses avec un recours à la main-d'œuvre saisonnière, notamment pour les récoltes, ces activités permettent l'exercice d'une activité non agricole à temps partiel, régulière ou saisonnière. La fréquence moyenne d'une activité à temps plein sur l'exploitation est de 40 à 50 % pour le chef d'exploitation ou les associés, et inférieure à 20 % pour les conjoints. Le revenu agricole pèse néanmoins pour plus de 50 % dans le revenu global de ces foyers et, en ce qui concerne les exploitations céréalières ou viticoles, son montant est nettement supérieur à celui de l'ensemble des foyers.

Fiche 3 - Les revenus d'activité des médecins libéraux récemment installés : évolutions récentes et contrastes avec leurs aînés

(Anne Pla, Fanny Mikol)

Les médecins ayant une activité libérale peuvent avoir plusieurs sources de revenu d'activité (bénéfices non commerciaux, revenus salariés, etc.), avec différentes combinaisons possibles de ces modes de rémunération. Les jeunes médecins, installés depuis moins de cinq ans, se distinguent de leurs aînés par leurs caractéristiques sociodémographiques mais aussi dans la pratique de leur activité. Ils sont plus souvent chirurgiens ou anesthésistes et moins souvent généralistes. Parmi les jeunes généralistes, les femmes sont désormais majoritaires. Les jeunes médecins exercent plus fréquemment que leurs aînés une activité salariée en plus de leur activité libérale. Les jeunes spécialistes sont beaucoup plus fréquemment installés en secteur 2 (à honoraires libres) : 59 % contre 41 % en moyenne.

Les revenus globaux des jeunes médecins progressent d'une génération à l'autre : entre 2005 et 2011, ils ont augmenté, en euros constants, de 2 % pour les généralistes et de 11 % pour les spécialistes.

- Des revenus d'activité annuels variant de 82 000 euros en moyenne pour les omnipraticiens à 190 000 euros pour les radiologues

Parmi les 110 000 médecins libéraux recensés en 2011, 57 000 (soit 52 %) sont des omnipraticiens et 52 000 des spécialistes, dont les plus nombreux sont les chirurgiens, les psychiatres et les radiologues. À côté de leur activité libérale, 27 % des généralistes et 44 % des spécialistes exercent une activité salariée complémentaire. Sur l'année 2011, le revenu d'activité d'un médecin, somme de son revenu libéral et de son revenu salarié éventuel, s'élève en moyenne à 106 140 euros mais varie du simple au double suivant les spécialités. Les anesthésistes et les radiologues, avec près de 190 000 euros déclarés, ont des revenus deux fois plus élevés que les dermatologues, les pédiatres ou les psychiatres, spécialités situées au bas de l'échelle des revenus, à un niveau proche de celui des généralistes. Le revenu salarié ne représente en moyenne qu'une faible part du revenu d'activité : moins de 5 % pour les omnipraticiens, soit 3 900 euros, et 11 % pour les spécialistes (15 300 euros). Quelle que soit la spécialité, les femmes perçoivent des revenus d'activité significativement inférieurs à ceux des hommes (de l'ordre d'un tiers). Enfin, les revenus sont plus élevés en secteur 2 pour la plupart des spécialités.

Revenus d'activité des médecins ayant une activité libérale en 2011

	Ensemble des médecins			Médecins installés depuis cinq ans ou moins		
	Part des médecins du secteur 2 (en %)	Cumul avec une activité salariée (en %)	Revenu d'activité annuel moyen (euros)	Part des médecins du secteur 2 (en %)	Cumul avec une activité salariée (en %)	Revenu d'activité annuel moyen (euros)
Omnipraticiens	10,6	27,2	82 020	1,7	27,1	69 940
Anesthésistes	35,7	15,8	189 660	70,5	24,7	205 970
Cardiologues	19,2	54,0	143 550	28,5	62,6	141 410
Chirurgiens	79,2	45,7	176 840	85,8	53,7	158 010
Dermatologues	41,9	35,0	86 230	61,1	49,2	82 680
Gastro-entérologues	38,9	54,9	125 770	53,3	62,4	115 540
Gynécologues	56,0	43,3	104 630	84,5	51,5	125 460
Ophthalmologues	55,6	36,6	159 810	81,5	47,6	191 910
Oto-rhino-laryngologistes	57,5	61,0	118 700	85,8	66,9	116 090
Pédiatres	33,7	52,7	86 160	49,3	61,7	90 430
Pneumologues	18,1	61,1	109 990	26,0	63,2	104 080
Psychiatres et neuropsychiatres	29,6	48,3	84 470	55,6	55,3	87 020
Radiologues	13,4	32,9	189 770	25,0	50,1	185 810
Rhumatologues	45,6	50,7	94 830	76,8	67,5	89 780
Autres médecins	33,3	50,8	119 150	43,2	62,2	107 900
Ensemble des spécialistes	41,0	44,1	133 460	59,4	53,0	141 970
Ensemble des médecins	25,1	35,1	106 140	33,0	41,0	108 530
<i>dont hospitaliers à temps plein avec secteur privé</i>	<i>40,8</i>	<i>99,9</i>	<i>137 940</i>	<i>52,2</i>	<i>99,9</i>	<i>130 800</i>

Champ : France métropolitaine, médecins conventionnés âgés de moins de 70 ans, installés avant 2011, ayant déclaré au moins un euro d'honoraires et pratiqué au moins un acte en 2011.

Sources : Insee-DGFIP-Cnamts, exploitation Drees.

- **Des revenus d'activité plus faibles chez les jeunes médecins généralistes que chez leurs aînés**

Le revenu moyen des jeunes généralistes est en 2011 inférieur de 15 % à celui de l'ensemble des omnipraticiens, en raison notamment de leur moindre ancienneté (leur patientèle n'est pas encore totalement constituée) mais aussi d'une proportion plus importante de femmes, ces dernières réalisant moins d'actes que leurs collègues masculins. Le revenu des jeunes spécialistes est en revanche légèrement plus élevé en moyenne que celui de l'ensemble des spécialistes (+6 %). Cette comparaison masque cependant d'importantes différences de structure. Les jeunes médecins sont ainsi nettement plus souvent installés en secteur 2 et exercent plus souvent des spécialités techniques plus lucratives (anesthésie, chirurgie, etc.).

- **Les revenus d'activité des jeunes médecins en augmentation au cours des générations**

Observés à six ans d'intervalle, en 2005 et en 2011, les revenus d'activité de deux groupes de médecins récemment installés ont évolué positivement : à ancienneté comparable, la hausse est de 2,4 % en euros constants (c'est-à-dire après déduction de l'inflation) pour les omnipraticiens, de 7,5 % pour les spécialistes de secteur 1 et de 11,4 % pour ceux de secteur 2. Cette augmentation du revenu d'activité reflète à la fois une augmentation du revenu libéral et une augmentation du revenu salarié.

Les principales caractéristiques des nouveaux médecins (spécialité choisie, secteur de conventionnement, sexe...), qui ont un impact sur leur niveau de revenu, ont fortement évolué au cours du temps et continuent d'évoluer. La féminisation se poursuit (les femmes sont désormais majoritaires parmi les omnipraticiens installés peu avant 2011) ; les jeunes spécialistes choisissent de plus en plus souvent le secteur à honoraires libres pour exercer et l'âge à l'installation en libéral est de plus en plus tardif. Par ailleurs, les revenus d'activité des médecins évoluent également en fonction de la quantité de soins fournis, les tarifs et les charges professionnelles.

Évolution du revenu d'activité des jeunes médecins entre 2005 et 2011 en euros constants



Champ : France métropolitaine. Les jeunes médecins sont ceux installés dans les cinq années qui précèdent l'année d'observation.

Note : évolution calculée à structure constante entre 2005 et 2011 en termes de répartition par année d'installation.

Sources : Insee-DGFIP-Chamts, exploitation Drees.

- **La hausse du revenu d'activité des jeunes médecins est tirée par l'augmentation du tarif moyen des actes médicaux**

En tenant compte de l'évolution des caractéristiques (en particulier l'augmentation de la part d'installation en secteur 2 chez les spécialistes et la féminisation chez les omnipraticiens), les revenus des jeunes médecins ont augmenté entre les générations 2005 et 2011 de 7 % en euros constants pour les généralistes et les spécialistes de secteur 1, et de 9 % pour les spécialistes de secteur 2. Cette légère hausse est portée par une majoration du tarif des actes pratiqués et l'apport de nouveaux modes de rémunération sous forme forfaitaire (permanence de soins mieux rémunérée, rémunérations complémentaires liées à l'atteinte d'objectifs de santé publique, etc.) tandis que le volume d'activité est resté stable, et que les revenus salariaux éventuellement perçus en complément se sont quelque peu réduits. À caractéristiques identiques – notamment la spécialité et le secteur de conventionnement – le taux de dépassement a plutôt eu tendance à décroître entre les deux générations de jeunes spécialistes.

Fiche 4 - Les non-salariés dans les activités culturelles

(Marie Gouyon)

Les « secteurs culturels » couvrent une large gamme d'activités : la création, qui rassemble les arts visuels (arts plastiques, photographie, design, graphisme), le spectacle vivant, la littérature et l'architecture, mais aussi l'enseignement artistique, la diffusion des œuvres d'art et des biens culturels (gestion des salles de spectacle, musées, monuments et bibliothèques, librairies, etc.) ainsi que la communication (audiovisuel et multimédia, presse, publicité, traduction).

Fin 2011, 131 000 non-salariés œuvrent dans les activités culturelles. Dans ces activités, 27 % des actifs en emploi exercent comme indépendants, soit près de trois fois plus que dans l'ensemble de la population active occupée.

Le non-salariat dans les secteurs culturels relève pour une part croissante de l'auto-entrepreneuriat : près de quatre non-salariés sur dix exercent sous ce statut.

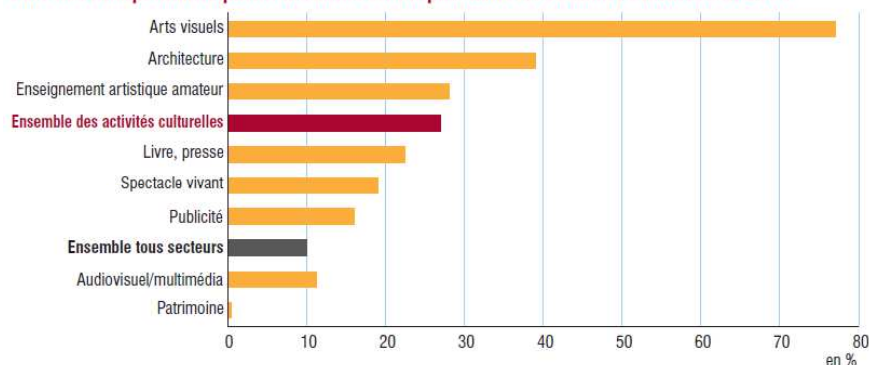
Les indépendants « classiques » (hors auto-entrepreneurs) ont retiré en moyenne 2 360 euros nets par mois de leur activité non salariée en 2011, contre 3 100 euros tous secteurs confondus ; les femmes perçoivent des revenus inférieurs de 40 % en moyenne à ceux des hommes. Un auto-entrepreneur perçoit en moyenne 430 euros par mois.

Les non-salariés des secteurs culturels, notamment les auto-entrepreneurs, cumulent fréquemment indépendance et activité salariée. L'activité salariée, souvent exercée hors du monde de la culture, leur assure alors la majeure partie de leur revenu d'activité globale.

• Dans les secteurs culturels, plus d'un actif en emploi sur quatre est indépendant

En 2011, 27 % des personnes exerçant leur profession principale dans les secteurs culturels ont un statut d'indépendant. Certains secteurs ont adopté massivement ce statut, notamment les arts visuels et en particulier la création relevant des arts plastiques. D'autres au contraire reposent sur le salariat de façon exclusive (à l'instar des activités de gestion du patrimoine) ou nettement dominante (comme l'audiovisuel/ multimédia).

Part des indépendants parmi les actifs en emploi dans les secteurs culturels en 2011



Champ : France métropolitaine, actifs en emploi en 2011, hors agriculture.
Sources : Insee, enquête Emploi, traitements Deps.

Au total, 131 000 personnes exercent une activité non salariée dans les secteurs culturels, 100 000 à titre exclusif et 31 000 en complément d'une activité salariée. Elles représentent près de 6 % de l'ensemble des non-salariés (hors agriculture). Les trois quarts d'entre elles travaillent dans les arts visuels, l'architecture et les secteurs du livre et de la presse.

• Des activités largement investies par l'auto-entrepreneuriat

Dans les secteurs culturels, l'engouement provoqué par la création du régime des auto-entrepreneurs a été massif. Fin 2011, soit trois ans après sa création, ce régime rassemble près de quatre non-salariés de la culture sur dix, soit deux fois plus que pour l'ensemble des non-salariés, tous secteurs confondus. Dans le même temps, entre fin 2008 et fin 2011, le nombre de non-salariés exerçant sous le régime classique a reculé. Les auto-entrepreneurs ont particulièrement investi les arts visuels et l'enseignement artistique amateur (six non-salariés sur dix sont auto-entrepreneurs dans ces secteurs en 2011), ainsi que le spectacle vivant (près de la moitié).

• De 1 020 euros nets par mois dans l'enseignement artistique amateur à 3 740 euros dans l'architecture

Pour les indépendants « classiques » (hors auto-entrepreneurs), le revenu d'activité moyen dans les activités culturelles s'établit à 2 360 euros par mois en 2011, soit près d'un quart de moins que tous secteurs d'activités confondus (3 100 euros). L'architecture est l'activité culturelle la plus rémunératrice, avec un revenu moyen de 3 740 euros par mois. Les arts visuels et l'enseignement artistique amateur sont les secteurs les moins rémunérateurs (respectivement 1 310 euros et 1 020 euros par mois). Cette grande variabilité du revenu moyen d'un secteur d'activité culturelle à l'autre s'accompagne d'une dispersion tout aussi forte au sein même de ces secteurs.

- **Le revenu des auto-entrepreneurs s'élève en moyenne à 430 euros par mois**

En 2011, les auto-entrepreneurs des secteurs culturels déclarent un revenu moyen de 430 euros par mois au titre de leur activité non salariée, soit légèrement moins que la moyenne d'ensemble du régime (460 euros). Ce revenu est plus élevé dans les activités d'architecture (750 euros en moyenne) et plus faible dans les arts visuels, le spectacle vivant et l'audiovisuel/multimédia (moins de 400 euros en moyenne par mois).

- **Parmi les indépendants « classiques », les femmes gagnent 40 % de moins que les hommes, contre 24 % tous secteurs confondus**

Hors auto-entrepreneurs, les femmes non-salariées perçoivent des revenus très inférieurs à ceux des hommes, plus encore dans les secteurs culturels (1 630 euros par mois en moyenne contre 2 730 euros, soit 40 % de moins) que tous secteurs confondus (2 540 euros contre 3 370 euros, soit 24 % de moins). C'est dans l'architecture et les arts visuels que les écarts de revenu entre femmes et hommes sont les plus importants. Ces écarts s'expliquent en partie par une ancienneté moindre des femmes dans le non-salariat (9,6 ans en moyenne, contre 12,7 ans pour les hommes).

En revanche, les femmes qui ont opté pour l'auto-entrepreneuriat dans les activités culturelles perçoivent en 2011 des revenus semblables à ceux des hommes.

en euros

	Activités culturelles								Ensemble (hors agri-culture)	
	Arts visuels	Spectacle vivant	Audiovisuel/ Multimédia	Livre, presse	Patri-moine ¹	Archi-tecture	Enseignement artistique amateur	Publi-cité		Ensemble
Indépendants « classiques »										
Revenus mensuels moyens	1 310	1 740	1 980	1 950	///	3 740	1 020	2 630	2 360	3 100
Hommes	1 560	1 920	2 050	2 160	///	4 100	1 090	2 780	2 730	3 370
Femmes	960	1 250	1 720	1 700	///	2 420	970	2 220	1 630	2 540
Auto-entrepreneurs actifs										
Revenus mensuels moyens	390	370	310	500	///	750	420	490	430	460
Hommes	400	380	310	490	///	610	440	490	430	500
Femmes	370	360	310	510	///	580	410	500	430	400
Ensemble										
Revenus mensuels moyens	780	1 140	1 410	1 620	///	3 420	670	2 210	1 690	2 600
Hommes	920	1 260	1 430	1 930	///	3 810	700	2 390	2 040	2 860
Femmes	590	840	1 280	1 360	///	2 130	640	1 790	1 110	2 070
Part de revenus nuls (en %)	11	13	21	10	///	9	6	12	11	8

1. Les activités du patrimoine sont rarement exercées de façon non salariée ; de ce fait, les revenus associés ne sont pas représentés ici.

Champ : France, personnes exerçant une activité non salariée (hors taxes d'office) au 31 décembre 2011.

Lecture : dans le secteur des arts visuels, les indépendants « classiques » recensés au 31 décembre 2011 ont perçu en moyenne 1 310 euros nets par mois en 2011 (1 560 euros en moyenne pour les hommes, 960 euros pour les femmes).

Sources : Insee, base Non-salariés, traitements Deps.

- **Les non-salariés cumulent fréquemment indépendance et emploi salarié**

Les faibles niveaux de revenu dans les secteurs culturels sont en partie compensés par le fait que l'activité non salariée s'adosse plus fréquemment qu'ailleurs à une activité salariée, surtout chez les plus jeunes. Ce cumul de statuts concerne ainsi 13 % des indépendants « classiques » (soit trois points de plus que tous secteurs confondus), et particulièrement ceux qui œuvrent dans l'enseignement artistique amateur (27 %), le spectacle vivant (21 %), l'audiovisuel/multimédia (18 %) et les arts visuels (16 %). L'emploi salarié est le plus souvent sans lien avec le monde de la culture.

Comme dans l'ensemble des secteurs, la pluriactivité des auto-entrepreneurs est trois fois plus fréquente que celles des indépendants « classiques ». Ainsi, fin 2011, 42 % des auto-entrepreneurs des secteurs culturels combinent leur activité non salariée avec un emploi salarié (33 % tous secteurs confondus).

- **Pour les pluriactifs, le revenu d'activité global est principalement issu de l'activité salariée**

Les indépendants « classiques » pluriactifs des secteurs culturels déclarent des revenus d'activité non salariée de 1 300 euros par mois en moyenne (320 euros pour les auto-entrepreneurs) soit des montants presque moitié moindres que ceux de leurs homologues monoactifs.

Dans ces activités plus qu'ailleurs, le salaire des pluriactifs constitue leur source principale de revenu. Si les auto-entrepreneurs des secteurs culturels ne se distinguent guère de leurs homologues des autres secteurs (les salaires représentant, en moyenne, 85 % de leur revenu d'activité global), il n'en va pas de même des indépendants « classiques ». Ainsi, pour ceux qui exercent dans les secteurs culturels, l'activité salariée leur apporte 67 % de leur revenu global d'activité contre seulement 53 % tous secteurs confondus.

Fiche 5 - Le patrimoine des indépendants

(Pierre Lamarche, Maud Romani)

Un ménage d'indépendants est défini ici comme un ménage dans lequel vit au moins une personne exerçant une activité indépendante.

Début 2010, le patrimoine brut des ménages d'indépendants s'élève en moyenne à 595 600 euros, contre 197 400 euros pour les autres ménages. Si cet écart provient en partie du patrimoine professionnel, il est également marqué sur le seul patrimoine privé. À caractéristiques identiques, et en particulier à revenu et âge donnés, les indépendants possèdent un patrimoine privé brut supérieur de 84 % à celui des autres ménages.

Néanmoins, la composition du patrimoine privé brut des ménages d'indépendants est proche de celle des autres ménages. S'ils sont plus souvent propriétaires de leur résidence principale et possèdent un patrimoine immobilier plus important, ceci s'explique avant tout par leur niveau de patrimoine total. De même, leur patrimoine financier est en moyenne plus élevé mais sa structure est dans l'ensemble comparable à celle des autres ménages, même si, plus en détail, ils détiennent une part plus importante de valeurs mobilières.

Enfin, bien que la transmission par héritage ou donation puisse constituer une étape importante pour le processus d'installation chez les indépendants, le poids de ces transferts dans leur patrimoine est comparable à ce qu'il est chez les autres ménages.

- **Un patrimoine brut moyen trois fois plus élevé pour les ménages d'indépendants, en partie du fait du patrimoine professionnel**

En 2010, le patrimoine brut (sans tenir compte de l'endettement) des ménages d'indépendants s'élève en moyenne à 595 600 euros, contre 197 400 euros pour les autres ménages. Cet écart s'explique en partie par la prise en compte du patrimoine professionnel constitué par l'outil de travail. Pour les ménages d'indépendants, ce patrimoine professionnel s'élève en moyenne à 178 800 euros, soit 30 % de leur patrimoine total.

- **Une forte variation du montant et de la composition du patrimoine professionnel selon les catégories d'indépendants**

Le montant du patrimoine professionnel dépend de l'activité exercée. Il varie du simple au double en moyenne entre, d'un côté, les commerçants (129 000 euros) et, de l'autre, les chefs d'entreprise de 10 salariés et plus et les professions libérales (272 100 euros). Par ailleurs, sa composition est fortement liée à la nature de l'activité exercée. Ainsi, pour les agriculteurs, près de la moitié du patrimoine professionnel est constituée de terres ou de cheptel, 23 % de bâtiments et 20 % de matériel et véhicules. Pour les commerçants, 23 % du patrimoine provient de la valeur de leur stock et 12 % de leur fonds de commerce.

Niveaux de patrimoine selon la catégorie sociale

en euros

	Patrimoine brut		Patrimoine professionnel		Patrimoine privé brut		Patrimoine privé net	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
Indépendants	595 600	329 500	178 800	9 900	416 900	253 900	377 600	215 600
<i>dont : agriculteurs</i>	487 900	298 200	213 300	45 900	274 500	198 800	259 600	188 500
<i>artisans</i>	485 700	300 200	147 600	9 100	338 200	258 500	305 700	215 600
<i>commerçants</i>	551 400	307 200	129 000	1 100	422 500	241 500	386 000	195 400
<i>chefs d'entreprise, professions libérales</i>	1 069 100	599 800	272 100	8 800	797 000	487 400	698 700	417 000
Autres	197 400	124 600	9 100	0	188 300	122 000	166 000	88 600

Champ : France, ménages ordinaires.

Lecture : le patrimoine brut des ménages d'indépendants est en moyenne de 595 600 euros en 2010.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

- **Les ménages d'indépendants représentent la moitié des 1 % des ménages les mieux dotés en patrimoine privé (hors actifs professionnels)**

Le patrimoine privé brut des ménages d'indépendants (immobilier, financier ou autre) est plus de deux fois supérieur à celui des autres ménages : 416 900 euros contre 188 300 euros. Les ménages d'indépendants représentent plus du tiers des 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine privé, et plus de la moitié des 1 % de ménages les mieux dotés, alors qu'ils ne représentent que 15 % de l'ensemble des ménages.

Le montant de patrimoine privé diffère selon l'activité exercée. Les ménages d'agriculteurs détiennent en moyenne 274 500 euros de patrimoine privé brut et se situent au bas de l'échelle des ménages d'indépendants. Dans le haut de l'échelle, les chefs d'entreprise et les professions libérales possèdent en moyenne 797 800 euros de patrimoine privé brut.

Ainsi, 48 % des chefs d'entreprise et professionnels libéraux font partie du dixième des ménages détenant le patrimoine privé brut le plus élevé, contre 24 % des commerçants, 16 % des artisans, 13 % des agriculteurs et seulement 8 % des autres ménages.

- **À âge, revenu et autres caractéristiques identiques, les indépendants ont un patrimoine privé supérieur de 84 % à celui des autres ménages**

Le haut niveau de patrimoine total mais aussi privé des indépendants, comparé à celui des autres catégories de ménages, est en partie le résultat de l'accumulation de revenus plus élevés. Cependant, à caractéristiques identiques, et en particulier à âge et revenu donnés, les ménages d'indépendants possèdent un patrimoine privé brut supérieur de 84 % à celui des autres ménages. Cette spécificité est la plus marquée pour les agriculteurs : à caractéristiques semblables, leur patrimoine privé est plus de deux fois supérieur à celui des autres ménages (+ 127 %). Viennent ensuite les artisans (+ 103 %), les chefs d'entreprise et professions libérales (+ 72 %) et les commerçants (+ 58 %).

- **8 ménages d'indépendants sur 10 sont propriétaires de leur résidence principale**

Les ménages d'indépendants sont plus fréquemment propriétaires de leur résidence principale que les autres (77 % contre 54 %). Le taux de propriétaires approche même 90 % chez les agriculteurs et chez les chefs d'entreprise. De fait, à caractéristiques semblables (dont âge et revenu) être agriculteur ou artisan élève la probabilité d'être propriétaire de sa résidence principale par rapport aux autres ménages ; en revanche, être commerçant, chef d'entreprise ou exercer une profession libérale n'accroît pas la probabilité d'être propriétaire.

- **La composition du patrimoine financier est peu différente du reste de la population**

Les indépendants détiennent un patrimoine financier plus important que le reste des ménages, mais ne l'allouent globalement pas de façon très différente entre comptes-courants, livrets, assurance-vie, etc. En particulier, malgré une plus grande incertitude sur leur revenu, les indépendants ne détiennent pas une plus grande part de leur patrimoine financier sous forme immédiatement mobilisable (liquidités, épargne disponible). Leur compte courant représente ainsi 6 % de leur patrimoine financier contre 8 % pour les autres ménages. Toutefois, la part de leur patrimoine financier placée en valeurs mobilières est en moyenne plus importante que celle des autres ménages.

- **Les ménages d'indépendants ont une probabilité plus forte de recevoir une donation ou d'en faire**

Plusieurs explications du haut niveau de patrimoine privé des indépendants peuvent être avancées : une propension à l'épargne plus forte, le recours à l'endettement ou la transmission de patrimoine. Les ménages d'indépendants sont plus souvent endettés que les autres et, pour les ménages concernés, leur niveau d'endettement est en moyenne plus élevé (126 900 euros contre 49 100 euros), y compris pour des motifs privés. Cependant, les différences vis-à-vis de l'endettement apparaissent plus notables entre catégories d'indépendants qu'entre les indépendants et les autres ménages.

Les ménages d'indépendants ont, plus souvent que les autres ménages, bénéficié d'un héritage ou d'une donation, ou ont eux-même plus souvent réalisé une donation. Cependant, si on tient compte du revenu, du patrimoine total net de l'endettement, de l'âge, du diplôme, de la taille et du type de ménage, ce constat doit être nuancé : un ménage d'indépendants est moins souvent héritier mais a plus souvent reçu une donation. Les indépendants ont également plus recours que les autres à une transmission anticipée de leur patrimoine *via* la donation.

La transmission de patrimoine constitue un moment important dans la carrière des indépendants. Le poids des transferts reçus dans le patrimoine accumulé n'est cependant pas plus élevé chez les indépendants que chez les autres ménages (moins du quart du patrimoine détenu pour les deux tiers d'entre eux).

Édition
2015

Emploi et revenus des indépendants

Introduction	7
Vue d'ensemble	
Panorama de l'emploi et des revenus des non-salariés	11
Dossiers	
Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs	31
Les revenus d'activité des médecins libéraux récemment installés : évolutions récentes et contrastes avec leurs aînés	43
Les non-salariés dans les activités culturelles	59
Le patrimoine des indépendants	75
Fiches thématiques	
1.1 Dirigeants d'entreprise	92
1.2 Effectifs et revenus d'activité par grand secteur	94
1.3 Disparités de revenus des indépendants « classiques »	96
1.4 Pluriactivité	98
1.5 Emploi et revenu selon le sexe	100
1.6 Emploi et revenu selon l'âge	102
1.7 Conditions de travail des indépendants	104
1.8 Non-salariés sur le territoire métropolitain	106
1.9 Travailleurs indépendants en Europe	108
Fiches sectorielles	
2.1 Agriculture	112
2.2 Industrie hors artisanat commercial	114
2.3 Construction	116
2.4 Commerce et artisanat commercial	118
2.5 Transports et entreposage	120
2.6 Services aux entreprises et services mixtes	122
2.7 Services aux particuliers hors santé	124
2.8 Santé et action sociale	126
2.9 Professions libérales	128
Annexes	
Glossaire	133
Regroupements sectoriels	143
Sigles	151